

**Aumônerie œcuménique des prisons
Groupe des visiteurs bénévoles**

Rapport d'activité 2014

Introduction

A la suite d'une évaluation menée en automne 2013, le Conseil de l'aumônerie œcuménique des prisons a souhaité que les procédures d'engagement, le suivi et la formation des personnes impliquées dans le groupe des visiteurs bénévoles de prison soient réorganisés afin de répondre aux exigences et aux besoins des différents partenaires. Cette réorganisation a permis :

1. La mise en place d'une nouvelle procédure pour l'examen des candidatures
2. La création d'une formation de base
3. L'élaboration d'un nouveau contenu pour la formation continue

Pour permettre le développement de cette nouvelle organisation, un budget a été établi et des recherches de financement ont été entreprises pour trouver à court et à plus long terme les moyens complémentaires nécessaires à sa réalisation. La Fondation pour la diaconie communautaire de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FONDIA) a accepté d'apporter un soutien dégressif pour les années 2014 à 2016 et nous lui exprimons nos vifs remerciements.

Il convient encore de préciser que, si pour des raisons historiques et pratiques le groupe des visiteurs bénévoles de prison est placé sous la responsabilité de l'aumônerie œcuménique, les candidat-e-s et les membres du groupe n'ont aucune obligation d'être en lien avec une communauté religieuse. Les visiteurs signent lors de leur engagement une charte qui précise le cadre de leur engagement.

Activités 2014

1. Candidatures

Une quinzaine de personnes ont manifesté leur intérêt. Treize ont fait parvenir une demande écrite (cv et lettre de motivation), puis ont été auditionnées par des membres du groupe d'examen des candidatures. Ce groupe est constitué de trois aumôniers, deux visiteurs expérimentés et le coordinateur de la formation soussigné. Les candidats sont reçus au moins par deux membres du groupe pour une heure d'entretien sur la base des documents fournis. Une grille d'évaluation des aptitudes est remplie en commun à la suite de cette rencontre et la personne concernée et le groupe confirment chacun de leur côté la possibilité d'une suite par l'inscription à la formation de base.

2. Formation de base

Cette année nous avons pu organiser deux sessions de formation de base de quatre soirées (18h à 21h). La première a eu lieu de janvier à mars 2014 avec cinq personnes. La seconde, avec huit autres personnes a lieu entre novembre 2014 et janvier 2015, avec une séance complémentaire de supervision après une première visite prévue dans le courant de ce printemps.

Le contenu du programme de cette formation de base est le suivant :

- La prison et la détention (présentation par des aumôniers)
- Le rôle, le parcours et l'attitude des visiteurs bénévoles (présentation par visiteurs expérimentés et aumôniers)

- Présentation et discussion de la charte et les directives du groupe des visiteurs bénévoles
- Les diverses procédures pénales et leurs implications pour les visites (présentation par une ancienne procureure et juge au tribunal des mineurs)
- Formation de base à l'écoute (coordinateur, superviseur et formateur d'adulte)
- Premières expériences de visites supervisées

Ces sessions ont été organisées par Maurice Gardiol, président du Conseil de l'aumônerie et actuel coordinateur de la formation des visiteurs (session 1), et Christian Reist, aumônier (session 2). Pour la formation à l'écoute, nous pouvons compter sur la présence de Luc Wilhelm, formateur d'adultes et superviseur. Par ailleurs un ou deux membres de l'équipe de l'aumônerie, ainsi que deux ou trois visiteurs expérimentés, participent à l'animation de ce parcours.

3. Formation continue

Les rencontres ont lieu un soir par mois (19h-21h) à l'Espace Montbrillant, La coordination est assurée par Maurice Gardiol. Luc Wilhelm, formateur-superviseur, participe régulièrement à ces rencontres organisées sous formes d'intervisions et d'échanges de pratiques.

En plus de ces rencontres mensuelles, deux samedis thématiques ont été proposées. La première en janvier 2014 « Connaissance de l'Islam » avec conférence-débat puis visite de la Fondation culturelle islamique de Genève (mosquée), la seconde au CICR avec visite commentée du nouveau musée de la Croix-Rouge et rencontre avec une déléguées responsables des visites dans les prisons. Un membre de la Commission nationale de la prévention de la torture a également participé à cette journée.

Une vingtaine de personnes font actuellement partie du groupe des visiteurs bénévoles. En principe chacune visite au moins une personne détenue, habituellement une fois par semaine ou à quinzaine. Dans le contexte de la surpopulation de la prison de Champ-Dollon, la prise de rendez-vous pour ces visites est parfois problématique et il faut beaucoup de persévérances aux visiteurs pour ne pas se décourager.

Pour définir les priorités en termes de formation, nous établissons au moins une fois par année un relevé des besoins des uns et des autres. Nous travaillons sur la base d'un référentiel de compétences élaborés pour les visiteurs de prisons.

Cette année 2014 nous a permis de constater le bienfondé de ce nouveau concept d'engagement et de formation des visiteurs bénévoles de prison. Cela nous a aussi permis d'assurer un renouvellement du groupe et de répondre régulièrement aux demandes de nouvelles visites présentées par l'équipe de l'aumônerie. Nous espérons que nous pourrons trouver les moyens nous permettant de poursuivre dans cette voie.

Maurice Gardiol

Président du Conseil de l'aumônerie des prisons
Coordinateur de la formation du groupe des visiteurs bénévoles